



## Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est

Pour mieux concilier travail et vie personnelle

Numéro 1

Octobre 2010

Le Bulletin mensuel du laboratoire rural en conciliation  
travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est

## Le tempo Charlevoisien

### Chronique Tic Tac - Chronique des experts en CTVP

Cette petite chronique vous fournira à chaque mois des informations relatives à la conciliation travail-vie personnelle sous plusieurs angles et points de vue. Vous y retrouverez au cours des quatre prochaines années, des témoignages et des statistiques concernant cette réalité. Nous aurons aussi l'occasion d'interviewer des spécialistes de la question qui viendront nous donner un éclairage nouveau sur le travail que nous faisons.

### Ici Maintenant - Chronique sur le Québec

Cette chronique vous présentera des projets actifs au Québec dans le domaine de la conciliation travail-vie personnelle. Nous vous invitons à consulter le site internet [www.viragefamille.com](http://www.viragefamille.com) pour connaître le travail du comité « Virage Famille » de Rivière-du-Loup qui décerne des certifications « Virage Famille » aux entreprises qui se démarquent en aidant leurs employés dans leur conciliation travail-vie personnelle.

### Décalage horaire - Chronique sur les bureaux des temps européens

Cette chronique vous donnera l'heure juste sur les activités de l'Association Tempo Territorial et des Agences des Temps en Europe.

Les politiques temporelles sont nées en Italie. En effet, l'Italie est le seul pays européen-parmi ceux où les politiques temporelles ont une réelle incidence-qui s'est doté de lois, nationales et régionales, qui confèrent aux maires, aux provinces et aux régions des pouvoirs formels pour agir dans le domaine de la planification temporelle. Qu'est-ce qu'on voulait faire avec ces lois ? Arrimer les horaires de différents services pour qu'ils concordent les uns avec les autres et ainsi faciliter la vie des citoyens. Par exemple, les questions des bouchons de circulation et des horaires d'ouverture des garderies ont été travaillées.

### En deux temps, trois mouvements - Chronique sur les projets terrains

Cette chronique vous tiendra informés des projets terrains que l'Agence des Temps met sur pied ou supporte. L'Agence des Temps travaille présentement sur un projet-pilote de garderie sur horaire atypique. L'Agence des Temps travaille également sur un autre projet-pilote de cuisines collectives pour les travailleurs en collaboration avec le projet en Sécurité Alimentaire de Charlevoix et les Centres-Femmes. À suivre... Le comité "Sensibilisation" de l'Agence des Temps s'est réuni le 27 septembre dernier afin de travailler sur une campagne de sensibilisation. La discussion a été très fructueuse et nous a permis d'identifier des clientèles ciblées et des moyens à retenir pour sensibiliser les gens sur la question de la conciliation travail-vie personnelle. Un plan de communication sera déposé au comité dans les semaines à venir.

### Le temps d'écouter - Chronique sur la consultation du milieu

Cette chronique vous fera un bilan mensuel des étapes de la consultation de la population. Une première rencontre du comité "Consultation" s'est tenue le 30 septembre dernier. Une discussion très intéressante nous a permis d'identifier certains aspects importants de la consultation dont les suivants:

- La méthode "focus group" sera retenue
- Nous consulterons diverses populations de travailleurs et d'employeurs
- Nous travaillerons avec les projets déjà existants (CRÉ de la Capitale-Nationale et Centres-Femmes)

### Le temps de parler - Chronique sur les représentations

Cette chronique vous informe des représentations provinciales à lesquelles nous participons.

- Le 8 septembre dernier, nous étions à Maniwaki pour la Journée de la Ruralité 2010 pour une présentation de notre projet.
- Le 19 octobre 2010, nous serons au colloque de l'Alliance de Recherche Université Communauté « Gestion des Temps et des Âges » de l'UQAC à Montréal également pour y présenter notre travail.

### Le temps de savoir

Cette chronique vous présentera les avantages de mettre la conciliation travail-vie-personnelle à l'ordre du jour dans vos entreprises. D'ailleurs, commençons par regarder certaines statistiques sur le travail atypique qui est très présent dans notre région.

Saviez-vous que?

- Une femme sur quatre travaille à temps partiel et le 2/3 de l'ensemble des travailleurs à temps partiel sont des femmes?
- Entre 1976 et 1998, le travail autonome a crû de 139,8% alors que les emplois à temps plein n'ont augmenté que de 18,1%?
- Le nombre de personnes se trouvant involontairement à temps partiel est passé de 32 800 à 206 000, ce qui représente une augmentation de 528% entre 1976 et 1998 ?

Source: CRÉ de Montréal, Forum régional de développement social, Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre, Mars 2006, 124 pages.